



32

SNUipp65 BP 841 65 000 Tarbes Cedex

siège : ancienne Ecole Jules Ferry / 5, rue André Breyer à Tarbes

tél : 05 62 34 90 54

fax : 05 62 34 91 06

courriel : snu65@snuipp.fr

site : <http://65.snuipp.fr/>

c'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

merci de communiquer ce message à tous les personnels

chers collègues,

- **1) les réactionnaires se mobilisent contre l'école** : lire l'article sur notre site en cliquant sur ce lien : [les réactionnaires se mobilisent contre l'école](#)
vous y trouverez, entre autres, un mot à distribuer aux parents pour faire taire la rumeur qui enfle ...

- **2) les réactionnaires se mobilisent contre les droits des Femmes** : le 20 décembre 2013, en Espagne, le gouvernement Rajoy veut annuler la loi autorisant l'avortement, rappelant les sombres heures du franquisme.

Le 21 Janvier 2014, en France, 19 députés UMP français proposent un amendement visant le déremboursement de l'Interruption volontaire de grossesse qui, fort heureusement, a été rejeté.

Cette attaque du gouvernement espagnol s'inscrit dans l'offensive européenne des opposants aux droits des femmes comme l'a illustré en décembre

2013 le rejet du rapport Estrela par le parlement européen. Ce rapport proposait que l'avortement soit de la compétence de l'Union européenne encourageant ainsi tous les états membres à l'autoriser.

Quelle société se dessine quand on refuse aux femmes le droit à disposer de leur corps ? Le combat des femmes, des forces démocratiques et associatives espagnoles pour ce droit fondamental est aussi le nôtre, et nous le soutiendrons ici et ailleurs, car il est le combat de celles et ceux qui veulent l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les féministes espagnoles organisent une manifestation à Madrid le 1er février. c'est pourquoi, avec les autres organisations signataires, la FSU65 vous appelle à participer à la manifestation de soutien le

samedi 1er février à 16h place de la Mairie à Tarbes.

signataires : Collectif Droits des Femmes 65, Attac 65, CDAFAL 65, Libre Pensée 65, section de Tarbes-Bagnères Ligue des Droits de l'Homme, Planning Familial 65, CGT65, FSU 65, Europe Ecologie Les Verts, Front de Gauche 65 (Ensemble, PCF, PG), NPA, PS 65, Rassemblement Citoyen pour le Front de Gauche)

pour imprimer le tract, cliquez sur ce lien : [tract manif droit des Femmes](#)

- **3) Permutations informatisées** : la CAPD restreinte qui validera les barèmes des candidats

à la sortie du 65 se tiendra le mardi 4 février à 14h. Vous ne pourrez donc accéder à SIAM pour consulter votre barème qu'après la fin de celle-ci. Il est inutile d'essayer avant. En revanche pensez à enregistrer votre barème sur votre ordi, pour le cas où vous voudriez le contester

- 4) calendrier scolaire pour les 3 prochaines années (en pdf joint)

L'arrêté fixant le calendrier scolaire des années 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 est paru le 24 janvier au journal officiel.

Le SNUipp FSU s'est prononcé contre les projets de calendrier au CSE du 16 janvier 2014. En effet l'équilibre 7/2 n'est toujours pas respecté. Il l'est d'autant moins que le ministre a cédé aux demandes des professionnels du tourisme aggravant ainsi les déséquilibres autour des vacances d'hiver et de printemps, notamment sur le calendrier 2016/2017. A l'heure où la question de la réforme des rythmes est au cœur des débats, une attention particulière devrait aussi être portée au calendrier annuel.

Le SNUipp FSU a également dénoncé au CSE le "rattrapage" du 11 juin 2014. A noter que sur les trois calendriers à venir, les journées de pré-rentrée seront clairement dissociées du temps élèves, levant toutes confusions : il n'y aura plus de journées dites "de rattrapage".

- 5) nouvel arrêté frais de déplacements professionnels : voir l'article en ligne sur notre site ici : [frais de déplacements professionnels](#) et ici l'arrêté sur le site de légifrance : [arrêté du 20 décembre 2013](#)

- 6) carte scolaire 2014, rencontre de l'intersyndicale avec les 2 Députés du département : à l'initiative du SNUipp65, l'intersyndicale a demandé à être reçue par les Parlementaires du département. Seuls les Députés ont répondu à ce jour. Ils nous ont reçus le lundi 27 janvier à 12h.

Ils nous ont informés avoir saisi le ministre, avec leurs homologues des 5 départements ruraux et de montagne de l'académie. En terme d'affichage sur la priorité au primaire revendiquée à longueur de médias par le MEN et le gouvernement, les dotations négatives des départements 09, 12, 32, 46 et 65 font désordre, c'est le moins que l'on puisse dire. Ils sont d'accord pour défendre à nouveau l'idée d'une dotation "exceptionnelle de rattrapage" pour les 3 départements 31, 82 et 81, afin de sortir de la logique de ré déploiement des postes qui continue à prévaloir pour cause de dotation insuffisante. Ils constatent comme nous, les besoins de ces départements, mais souhaitent que les territoires ruraux et de montagne soient également considérés avec leurs particularités en terme d'aménagement du territoire.

en cliquant sur ce lien, vous trouverez le communiqué de presse de Jean Glavany en date du 29 janvier 2014 : [carte scolaire dans les départements ruraux](#)

- 7) rythmes scolaires : enquête nationale pour établir un contre rapport sur la mise en place de cette réforme.

cliquer ici pour accéder à l'enquête en ligne : [enquête rythmes pour contre rapport](#)

Si vous n'avez pas d'identifiant, vous devez d'abord entrer votre adresse courriel et cliquer sur "récupérer des identifiants". Une fois que vous les aurez reçus sur votre messagerie, vous pourrez accéder à l'enquête.

cordialement
joëlle noguère



Si vous attendez d'avoir un problème pour contacter le syndicat,
le jour où vous aurez un problème il n'y aura peut-être plus de syndicat ...

Syndiquez-vous
maintenant !!!